

Paris, le 26 juin 2013

Communiqué de presse

Installation du nouveau conseil consultatif des Terres australes et antarctiques françaises



Le 25 juin 2013, Pascal BOLOT, préfet administrateur des TAAF a installé, en présence de Bertrand MAZUR représentant le ministre des outre-mer, le nouveau conseil consultatif de la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises, dans les locaux du ministère des outre-mer, rue Oudinot, à Paris.

Si les réunions du conseil se déroulent ordinairement sur le site de l'antenne parisienne de la collectivité, boulevard Sébastopol, il revêtait une importance symbolique d'installer le nouveau conseil, constitué pour une durée de 4 ans, au sein de l'administration de tutelle des TAAF.

Nommés par un arrêté du 17 juin 2013 (publié au Journal officiel de la République française du 25 juin 2013), les 26 membres de ce conseil sont choisis parmi les personnalités publiques et privées représentatives de l'action de la France dans les pôles ou portant un intérêt particulier à ces enjeux.

Au-delà des formalités d'installation, l'ordre du jour de cette première séance était particulièrement chargé. Les membres du conseil sont entrés rapidement dans le vif des sujets intéressants les territoires, avec l'examen des questions budgétaires, financières et administratives urgentes, les comptes-rendus des travaux maritimes en cours, ainsi qu'un retour détaillé sur les conséquences de l'avarie du Marion Dufresne II survenue fin 2012 et les perspectives d'avenir du navire ravitailleur.

Pour plus de renseignements sur le rôle et la composition du nouveau conseil consultatif des TAAF, n'hésitez pas à solliciter le dossier de presse détaillé.

Contact presse

Terres australes et antarctiques françaises

Nelly GRAVIER, chargée de communication

Tél. 0262 96 78 57 - 06 92 76 14 86 - nelly.gravier@taaf.fr